

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

DÉCISION N° DP2025_101 - POPULATION DEMANDE DE SUBVENTION FSE+

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-137 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,

Vu la mise en place de réseau Violences Intra Familiales (VIF) sur le territoire du Grand Charolais à compter du 1^{er} janvier 2026,

Considérant la nécessité pour le Grand Charolais d'avoir recours à trois postes de coordination de 0,5 ETP chacun pour assurer la coordination territoriale,

Vu l'appel à projet porté par le conseil départemental de Saône-et-Loire intitulé « Renforcer la coordination territoriale pour prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales »,

Considérant la possibilité pour le Grand Charolais de solliciter des aides dans le cadre de l'appel à projet précité auprès du fonds social européen portant sur les charges de personnel,

Considérant que cette aide peut aller jusqu'à 60% du montant des charges de personnel sur les années 2026 et 2027,

Considérant le coût total de 186 858,90€ pour la réalisation du projet,

DÉCIDE

Article 1 : D'abroger la décision n°DP2025-090 en date du 25 septembre 2025.

Article 2 : De solliciter une subvention pour un montant de 112 114 euros pour 2026 et 2027 auprès du fonds social européen.

Article 3 : D'effectuer toutes les formalités nécessaires à cette demande et signer tout document afférent.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 5 : La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

=====

Fait à Paray-le-Monial, le 21 octobre 2025,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais